



# Le Journal de Saorge

Publication de la Mairie de Saorge

## Éditorial

Deux fois par an maintenant nous vous tenons informés des réalisations et des difficultés qui se font jour sur la Commune et dans la vallée.

À l'échelle communale, nous continuons à nous accrocher pour faire avancer des projets : rénovation de l'église, aire de stationnement de la Madone, projets de longue haleine...

Une grosse partie de l'année 2017 fut électorale, mettant parfois des projets en sommeil. De nouvelles compétences prises par la CARF : **Tourisme** puis bientôt **Eau et Assainissement** sont parfois des gageures et demandent beaucoup de vigilance.

Route, tunnel et migrants sont nos grandes préoccupations valléennes.

Vigilance sécheresse, économie d'eau, incendie, nous rappelons aux propriétaires d'oliveraies sous le village leur obligation de débroussailler leur parcelle.

Notre village vit pleinement en été et c'est réjouissant.

L'heure est aux retrouvailles familiales et amicales et à la fête. Mais les habitants (à l'année), qui travaillent ou se reposent, gardent le patrimoine et ont droit au respect de leur sommeil...

Comment concilier ces différences ? Un peu plus de considération et de respect pour les uns et pour les autres et le village de Saorge ne se distinguera pas seulement par son vote « singulier » mais sera montré en exemple pour sa qualité de vie.

Bonne lecture.

Brigitte BRESC  
Maire de Saorge

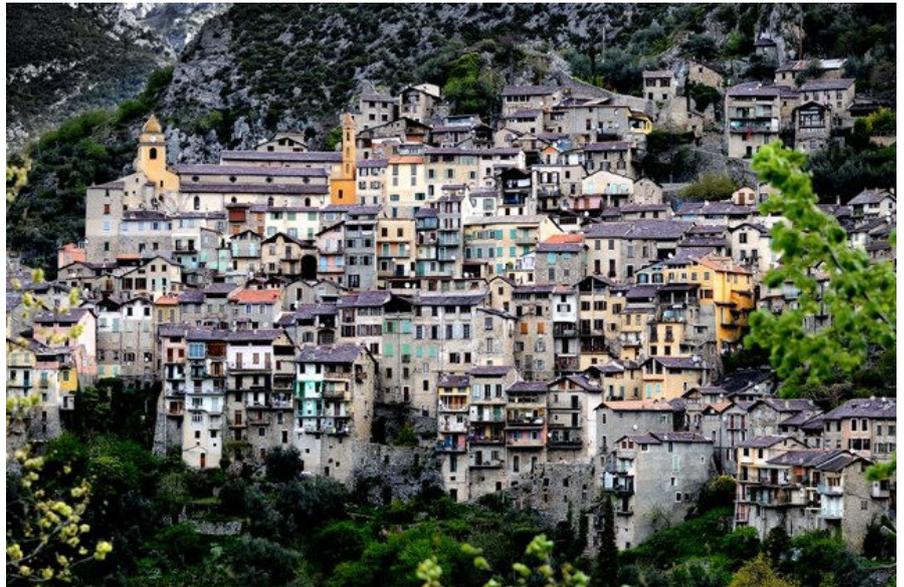
## MAIRIE DE SAORGE

### Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
10h - 12h et 14h - 16h  
Mercredi 10h - 12h

Tél : 04.93.04.51.23  
Fax : 04.93.04.55.25  
Mail : [mairie.saorge@wanadoo.fr](mailto:mairie.saorge@wanadoo.fr)  
Site : [www.saorge.fr](http://www.saorge.fr)

## Août 2017



## LA FÊTE DE LA TOURTE SAORGienne

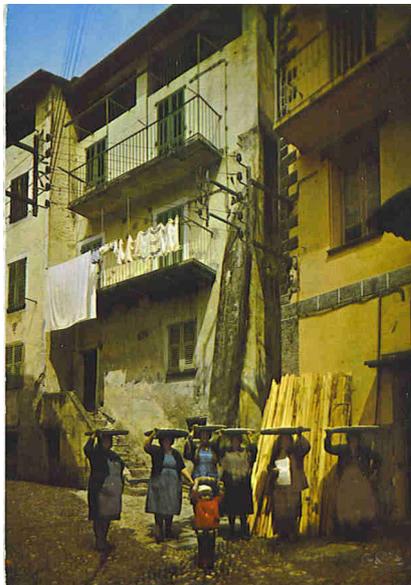
La fête de la tourte saorgienne organisée par la mairie avec la participation du Comité des Fêtes, le 22 juillet 2017 au four communal, a connu un grand succès.

40 tourtes ont été confectionnées, cuites et consommées sur place.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé au succès de la fête.

Un merci particulier à Jacky OSEDA qui a fait fonctionner le four de Louis.

L'année prochaine, on recommence !



## LA ROUTE, LE RAIL, LE TUNNEL... ON N'EN VOIT PAS LE BOUT !



Les 5 maires de la Vallée de la Roya ont adressé au Préfet une lettre lui demandant de prendre des mesures pour limiter la circulation des poids lourds sur la RD 6204.

Les maires de Breil et Fontan, communes traversées par la route, ont pris des arrêtés interdisant la circulation des camions de plus de 19 tonnes, arrêtés attaqués par le Préfet devant le Tribunal Administratif !

### **Jusqu'au premier mort ?**

La route départementale, étroite et sinueuse est dangereuse par nature, l'accroissement du trafic de camions la rend terriblement dangereuse, les risques engendrés par les gros camions sont nombreux : ralentissements, difficulté de croisement, pollution, dégradation des infrastructures et des habitations riveraines.

Riverains ou usagers de la route, nous sommes tous concernés !

Soutenez l'action de vos élus locaux et des conseillers départementaux Valérie TOMASINI et Francis TUJAGUE.

- Il faut limiter le tonnage des poids lourds,
- rétablir une liaison ferroviaire satisfaisante pour les passagers comme pour le fret,
- sécuriser le Tunnel de Tende et ses abords.

La passivité des Pouvoirs Publics : Préfecture et Conseil Départemental n'est pas acceptable, l'avenir de la Roya et la santé de ses habitants sont en jeu.

Écrivez, témoignez par courrier à :  
Mairie de Saorge  
Avenue Daveo  
06540 SAORGE  
Ou par mail à :  
mairie.saorge@wanadoo.fr

Lettre des maires de Breil sur Roya, Fontan, La Brigue, Saorge et Tende

A

Monsieur Le Préfet  
Préfecture des Alpes-Maritimes  
CADAM  
147 Route de Grenoble  
06286 NICE cedex 3

Le 26 juin 2017

Monsieur le Préfet,

Nous venons par la présente vous faire part de notre étonnement de voir à nouveau circuler sur la route départementale 6204 des poids lourds d'un important gabarit depuis la réouverture de la route mercredi 21 juin 2017 suite aux travaux de consolidation du mur effectués par le Département en aval de l'entrée sud du tunnel de Tende.

En effet lors de notre rencontre du 15 juin dernier vous aviez évoqué votre intention de prendre un arrêté de limitation de tonnage dès la fin des travaux pour interdire la circulation de certains véhicules afin de limiter les dégradations et ainsi sécuriser cet axe au demeurant déjà très fragile. A ce jour aucune restriction de circulation a été prise.

Aussi il nous paraît urgent qu'une réunion, qui avait été envisagée, sur la RD 6204 et ses problématiques de circulation, soit organisée avec la Préfecture et le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

André IPERT	Philippe OUDOT	Daniel ALBERTI	Brigitte BRESCE	Jean-Pierre VASSALLO
Maire de	Maire de	Maire de	Maire de	Maire de
Breil sur Roya	Fontan	La Brigue	Saorge	Tende

### **DERNIÈRE MINUTE**

En conformité avec la décision du Tribunal Administratif ce sont maintenant les 5 maires de la Roya qui vont prendre un arrêté interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes !

### **TRAVAUX**

La ligne ferroviaire sera fermée pour travaux de Breil à Limone du 4/09/2017 au 28/04/2018. Des cars de substitution assureront le service entre Breil et Tende (initiative CARF en liaison avec la SNCF). Côté italien, des bus seront mis en service entre Limone et Vintimille. Pourvu que ça ne dure pas ! Restons vigilants pour sauvegarder le rail !

### **DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017 À 10 H 30**

Manifestation en gare de Breil sur Roya pour maintenir en vie la ligne ferroviaire NICE-BREIL-TENDE-CUNEO-VINTIMILLE. Cette manifestation est organisée par les Amis du Rail et soutenue notamment par les élus de la Roya et des associations françaises et italiennes.

### **CARNET**

**Bienvenue à :**  
Candice HEUREUSE  
chez Caroline VERVAECKE et Nicolas HEUREUSE  
Emma GIOANNI  
chez Céline HEUREUSE et Michel GIOANNI

**Adieux à :**  
Maître Janine BIGIAOUI  
Jean IOSSA  
Renée PAYAN veuve MORENA  
Nicole HAZARD (pensionnaire de l'EHPAD)

## HUMANITÉ ET SOLIDARITÉ



Les réfugiés, les migrants, qu'on les appelle comme on veut, ne constituent pas une entité abstraite, ce sont des êtres humains avec un passé, un présent souvent douloureux, un avenir incertain. Ils ont vécu, aimé, souffert, ils ont un pays qu'ils regrettent, des familles dont le sort les inquiète.

Ils ne viennent pas dans la Roya attirés par un repas chaud et un coin de tente ! Ils fuient la guerre et la misère. Pour arriver jusqu'ici ils ont beaucoup souffert, risqué leur vie, ils n'ont pas d'autre choix que de passer les frontières malgré les périls et les contrôles et ils passent !

Les Pouvoirs Publics (État, Conseil Départemental) doivent faire face au problème et créer des structures d'accueil décentes où les réfugiés seront accueillis, nourris, logés, soignés, orientés.

Il s'agit de quelques milliers de personnes et pas d'une invasion. Dans un passé pas si lointain d'ailleurs, la France a su accueillir un million de réfugiés d'Algérie, 400 000 réfugiés espagnols, des millions d'Italiens chassés par la misère et le fascisme.

Les Pouvoirs Publics sont responsables de la situation, c'est leur rôle de résoudre les problèmes dans les sociétés développées.

Pensons à tous les bénévoles qui les soignent, les nourrissent, les hébergent, ils évitent ainsi une catastrophe humanitaire. Il est plus que temps que l'État fasse preuve de responsabilité et apporte des solutions au problème au lieu de poursuivre les bénévoles humanitaires et de traquer à grands frais les migrants (sans grand succès d'ailleurs) qui faute de pouvoir passer par Menton tentent leur chance par la montagne.

## SOLIDARITE

La Mairie de Saorge a mis à disposition de l'Association Roya Citoyenne, très active dans l'aide aux migrants, une cave à proximité de l'église permettant de stocker notamment de l'alimentation « sèche ».

Les besoins sont importants.

## MURATONE 2017

La rencontre amicale entre les populations de Saorge, de Pigna et de Rocchetta Nervina a eu lieu le samedi 8 juillet 2017 au Col de Muratone.

Plus de 300 personnes (dont une centaine de Saorgiens) ont convergé de Saorge, Pigna et Rocchetta Nervina vers le refuge de Muratone pour déguster lors d'un repas fraternel les spécialités saorgiennes et ligures.

**3 communes, 2 pays,  
1 seule montagne !**

Rendez-vous en 2018 !



## UN PLUS POUR NOTRE ÉCOLE

L'école de Saorge est toujours en sursis. Les menaces de fermeture pèsent encore sur elle.

Les effectifs ne doivent pas baisser. Ils sont aujourd'hui très limités.

Dans le but de faciliter la vie des parents qui travaillent et leur permettre de rester à Saorge, un service de garderie est mis en place à la rentrée, pour cette année scolaire 2017-2018.

À partir de 7 h 45 le matin avant l'heure de l'école et jusqu'à 17 h 30 l'après midi. Cet accueil sera réservé aux enfants dont les parents fourniront une attestation d'employeur.

## LES TRAVAUX D'AVENIR EN COURS ET À VENIR

Petit à petit Saorgiens et touristes s'approprient l'aire de jeux et de pique-nique (Espace Guy DE ZANET).

Le club de boules a repris vie avec une nouvelle équipe dynamique. L'espace « boules » est à présent nettoyé, pimpant et actif.

Par ailleurs, les terrains ont été débroussaillés et nettoyés par les Brigades Vertes et les oliviers communaux taillés par un agriculteur local.

Toutes ces initiatives concourent à ce que les Saorgiens petits et grands, disposent, du parking du basket jusqu'à la Chapelle des Rouges, d'un espace agréable.

Seul bémol, les incivilités. Ainsi la clôture de mur du terrain de foot est régulièrement défoncée.

Malgré les poubelles des débris sont régulièrement « oubliés ». Récemment une poubelle a été défoncée à coup de pied.

Ces incivilités doivent cesser et c'est l'affaire de tous.



© Claude LEPAIRE

### UN COUGNOUN TOUT NEUF OU PRESQUE

À l'extrémité de la ruelle du 11 novembre qui démarre de la Rue du Président Doumergue, les services municipaux ont procédé, à la demande des riverains, au nettoyage du cougnoun en terre battue puis à son cimentage et enfin à son éclairage.

Dans la foulée, le poutin traversant la ruelle, a été conforté.

Un petit espace caché à présent agréable à redécouvrir.

Un petit espace caché à présent agréable à redécouvrir.

### TOUT ARRIVE !

Cabane Pastorale Communale

Enfin ! Au bout de tant d'années, ce n'est plus l'Arlésienne ! La cabane pastorale est en place à Bron, après le col du Mardi, au



cœur du Parc National du Mercantour, financée par la commune et par des fonds européens.

Ce chalet d'alpage construit par l'entreprise GUIDO de Tende, permettra à Joël SIC et à sa famille, éleveur de la commune, de garder son troupeau en estive en toute tranquillité. Les activités agropastorales sont essentielles à notre existence et c'est un devoir de les préserver et de les aider.

Agriculteurs et éleveurs sont les gardiens de notre environnement.



### LE CHEMIN DES OLIVIERS

Le Chemin des Oliviers qui part de Meran (à proximité de la croix) pour aboutir à l'ancienne route départementale (dite « le délaissé ») qui longe la Roya va être réhabilité, nettoyé, stabilisé ; les ouvrages d'art, petit pont et fontaine, réparés en septembre 2017.

L'étude va être lancée financée en partie par le Parc National du Mercantour.

Un sentier agréable à parcourir jusqu'à la Roya qui permettra de découvrir la végétation et d'aller jusqu'au Bain du Sémite avec par exemple un retour au village par le chemin des châtaigniers « une boucle touristique » de plus pour les amateurs de petites randonnées.



### L'EAU : UN BIEN PRÉCIEUX

À Saorge nous avons la chance d'avoir une eau de source, à volonté ! Mais l'heure n'est pas au gaspillage. Vigilance sécheresse.

Sachant que la commune est taxée sur les volumes prélevés... des travaux sont prévus pour tenter de limiter la surverse.

À la demande de « l'Agence de l'Eau », dans un souci de gestion intelligente et raisonnée de notre ressource en eau, les toilettes publiques et les diverses fontaines dans le village sont équipées de boutons poussoirs.

Il nous faut veiller à utiliser l'eau « traitée » à bon escient, à ne pas la laisser couler intempestivement dans les jardins et à utiliser dans le Caïros l'eau du canal...